

# Consignes DISTRIBUTION de la COCOTTE SOLIDAIRE

## Saison 16

- Arrivée des distributeurs à **17h45** (heure de livraison prévue selon circulation)
- Horaires de la distribution aux adhérents : un jeudi sur 2 : **18h30 à 20h**
- Vente aux intermittents : **20h à 20h15**



### Kit de distribution tiroir Cocotte

- 1) les listes de distribution œufs et volailles
- 2) une enveloppe (pour récupérer l'argent et noter les personnes ayant racheté des produits)
- 3) la nappe, pour déposer les volailles

### I- Préparation

**a) Avant de démarrer : il est indispensable de vérifier s'il y a bien le compte d'œufs et volailles** (indiqué sur les feuilles de distribution) :

- Vérifier que le nombre d'œufs correspond à celui indiqué sur chaque carton – (30 œufs par plateau, et 10 à 12 plateaux par carton).
- Compter les volailles.

*S'il manque des produits, les prélever proportionnellement sur les plus gros contrats, ceux-ci leur seront reportés sur la prochaine distribution. **Noter** sur la feuille les personnes et quantités concernées.*

**b) Mettre les œufs dans les boîtes 6, 9 (dans les boîtes de 10) et 12**

### II- Déroulement de la distribution de 18h30 à 20h

- œufs : cocher la case sur la feuille
- volailles : inscrire le prix de chaque volaille sur la feuille.

*Tout produit non récupéré par l'abonné est perdu pour lui.*

Un rappel par sms ou téléphone aux adhérents absents PEUT se faire à partir de 19h45.

### III- Fin de la distribution, vente aux intermittents et adhérents des autres amaps de 20h à 20h15

S'il reste des produits, ils peuvent être vendus aux intermittents (liste dans le kit de distribution). **2,40€ les 6 œufs**

- noter les noms des personnes, les produits achetés, leur prix et le mode de paiement sur l'enveloppe
- si une personne n'est pas intermittente, elle peut le devenir en complétant le formulaire et payant 15€

Les chèques sont à mettre à l'ordre de la Courgette Solidaire.

*Il n'est pas possible de vendre moins cher les produits restants, la Cocotte s'est engagée à payer au producteur le montant des produits fournis. Il n'est pas possible non plus de faire de reventes à crédit.*

### IV- Clôture

- 1) **Les listes cochées, les chèques et l'argent liquide** sont à remettre **impérativement** à un/e responsable cocotte : Marie Le Corre, Florence Bergogne ou Christian Carrier, ou dans le tiroir Cocotte.  
Dans ce cas, envoyer un petit compte-rendu à [marie.lecorre93@orange.fr](mailto:marie.lecorre93@orange.fr) ou 06 32 35 27 55
- 2) Avant de quitter les lieux, veillez à ce que tout soit bien en ordre ((plateaux d'œufs empilés dans un des cartons, cartons volailles pliés et empilés dans l'entrée, table propre, nappe pliée et rangée, ...).
- 3) La clé du local est à ramener par les derniers partants (Tomate ou Cocotte) à l'accueil de la Mairie

**Merci et bon courage, l'équipe de la Cocotte Solidaire**

Marie Le Corre : 06 32 35 27 55

JB Brunet, notre aviculteur : 06 21 18 56 21

Florence Bergogne : 06 63 27 32 24

Frank (livraisons d'œufs) : 06 07 26 46 67